



Communiqué

Lausanne 2030

Une vision urbaine ambitieuse, conciliant développement et valorisation du cadre de vie

La Ville de Lausanne met en consultation publique son Plan directeur communal dès le 21 février. Les Lausannois-es auront un mois pour apprécier la vision « Lausanne 2030 » de la Municipalité et partager leurs avis avec l'administration. Pour comprendre en détails les enjeux et les principaux objectifs de développement, une soirée d'information publique, en présence de représentants de la Municipalité, aura lieu le 20 février à 18h au Casino de Montbenon, suivie d'une exposition publique, qui se tiendra au Service de l'urbanisme jusqu'à la fin de la période de consultation, le 22 mars.

Comment vivront, travailleront et se déplaceront les Lausannois-es dans 10 à 15 ans ? Quel cadre de vie sera légué aux générations futures ? Comment offrir les logements, services et emplois pour tous, tout en garantissant la préservation de la nature en ville, du patrimoine et de l'identité des quartiers ? Deux outils urbanistiques majeurs permettront de répondre à ces questions : le Plan directeur communal (PDCom) qui sera mis en consultation publique du 21 février au 22 mars 2019 puis le Plan général d'affectation (PGA).

Une soirée d'information publique, à laquelle il est nécessaire de s'inscrire en écrivant un mail à lausanne2030@lausanne.ch, est prévue le 20 février à la salle des fêtes du Casino de Montbenon dès 18h. L'occasion sera donnée de débattre de la vision de la Ville à 2030 avec des représentants de la Municipalité.

La soirée du 20 février sera également l'occasion de lancer la révision du Plan général d'affectation (PGA), qui poursuivra et concrétisera la vision « Lausanne 2030 » par une approche participative et qualitative à l'échelle des quartiers.

Une exposition publique sur la vision « Lausanne 2030 » se tiendra au Service de l'urbanisme, Port-Franc 18 (2^e étage), durant toute la durée de la consultation, soit du 21 février au 22 mars 2019 (du lundi au vendredi : 8h – 12h; 13h30 – 17h ; fermé samedi et dimanche). Des permanences seront mises en place de 13h30 à 17h les mercredis 6, 13 et 20 mars en cas de questions.

Les Lausannois-es sont invité-e-s à formuler leurs remarques et exprimer leurs points de vue lors de ces deux événements, ou par contribution directe au Service de l'urbanisme (par mail lausanne2030@lausanne.ch ou courrier adressé au Service de l'urbanisme, Port-franc 18, CP 5354 – 1002 Lausanne). Un rapport de consultation sera établi, synthétisant l'ensemble des contributions reçues.

La Municipalité de Lausanne

Informations et téléchargements sur www.lausanne.ch/lausanne2030

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Grégoire Junod, syndic, 021 315 22 00
- Raphaël Crestin, chef de la planification, 021 315 55 50

Lausanne, le 11 février 2019